

Surveillance des intoxications au monoxyde de carbone en Nord-Pas-de-Calais

Point de situation de la seconde période de la saison de chauffe 2009-2010
(janvier-mars 2010)

| Dispositif de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone |

Dans le cadre du système national de surveillance mis en place par l'Institut de veille sanitaire (InVS), toute suspicion d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) doit faire l'objet d'un signalement (à l'exception des intoxications survenues lors d'un incendie). Ce dispositif a pour but de prévenir le risque de récurrence, d'évaluer l'incidence de ces intoxications et d'en décrire les circonstances et facteurs de risque afin de concevoir des politiques de prévention adaptées.

En région Nord-Pas-de-Calais, les cas d'intoxication, avérée ou suspectée, sont signalés au centre antipoison (CAP) de Lille qui réceptionne les premières informations puis réalise une enquête médicale afin de décrire la gravité des cas et la prise en charge thérapeutique. En cas d'intoxication domestique accidentelle ou dans un établissement recevant du public (ERP), le CAP-TV transmet le signalement à l'ARS ou au Service communal d'hygiène et de santé (SCHS¹) concerné qui réalise une enquête environnementale afin de déterminer les circonstances, les sources de l'intoxication et d'éviter toute récurrence.

Les données présentées dans ce "point épidémio" proviennent des premiers renseignements recueillis au moment du signalement de l'intoxication au CO survenue entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2010. Il est à noter que depuis le 10 janvier 2010 une nouvelle application informatique de recueil des données sur les intoxications au monoxyde de carbone a été mise en place : SIROCO (Système d'information du réseau d'observatoire du CO). Elle permet de saisir les données recueillies au cours du signalement et des enquêtes médicales et environnementales. Ces premières données pour 2010 sont pour le moment encore parcellaires en raison de la mise en place de l'application qui s'est accompagnée de quelques dysfonctionnements et d'un temps nécessaires à la prise en main par les utilisateurs. Elles seront complétées prochainement avec notamment les données issues des enquêtes environnementales et médicales.

1- SCHS de Cambrai, Croix, Denain, Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing Valenciennes Boulogne et Calais.

| Episodes d'intoxication au CO et prise en charge des victimes |

| Tableau 1 |

Répartition départementale des signalements d'intoxication au CO (du 01/01/2010 au 31/03/2010)

	Nb de foyers d'intoxication	Nb de personnes impliquées	Nb de personnes transportées	Nb de personnes admises en caisson hyperbare	Nb de personnes décédées
Nord	79	247	163	34	1
Pas-de-Calais	17	35	27	8	0
Total Région	96	282	190	42	1

Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2010, 96 affaires d'intoxication au CO ont été signalées au CAP de Lille (79 dans le Nord et 17 dans le Pas-de-Calais), impliquant 282 personnes. Parmi elles, 67 % (163/282) ont été transportées vers un service hospitalier et 42 personnes ont été admises en service de médecine hyperbare. Au cours de cette période, une personne est décédée, dans le Nord, des suites d'une intoxication.

| Circonstances des intoxications au CO |

| Tableau 2 |

Répartition des signalements d'intoxication au CO selon la circonstance (du 01/10/2010 au 31/03/2010)

	Nb de foyers d'intoxication	Nb de personnes impliquées	Nb de personnes admises en caisson hyperbare	Nb de personnes décédées
Accidentelle	91	274	37	1
Habitat	82	207	32	1
ERP	1	45	0	0
Travail	8	22	5	0
Volontaire	3	3	3	0
Inconnu	2	5	2	0
Total	96	282	42	1

La grande majorité des affaires (82 sur 96) concerne une intoxication domestique. Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2010, une affaire d'intoxication au CO a eu lieu dans un ERP, impliquant 45 personnes. Huit personnes ont été intoxiquées sur leur lieu de travail. Le décès est lié à une intoxication domestique.

Quelques chiffres à retenir

(Entre le 1^{er} Janvier et le 31 mars 2010)

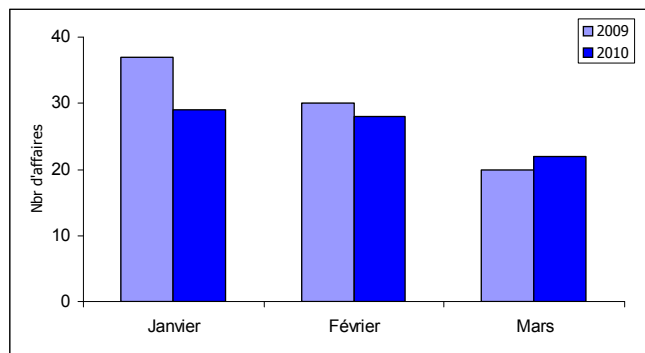
Nord-Pas-de-Calais

Signalements

- 96
- Personnes impliquées
- 282
- Dirigées caisson
- 42
- Décès
- 1

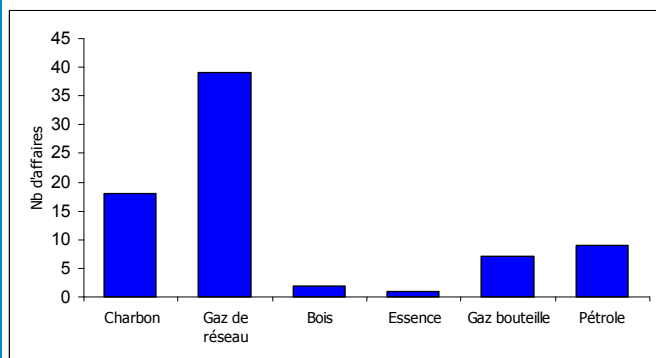
| Figure 1 |

Répartition mensuelle du nombre d'affaires d'intoxication domestique au CO signalées au système de surveillance entre le 1^{er} Janvier et le 31 mars (2009 et 2010)



Le nombre d'affaires d'intoxication survenues dans un logement est en baisse au mois de janvier et stable pour février/mars par rapport à la même période de 2009. Cependant, la variation mensuelle est similaire sur les deux années avec une diminution des cas d'intoxication en mars, au moment où les appareils de chauffage commencent à être mis au repos.

| Figure 2 |



Répartition, selon le combustible, du nombre d'affaires d'intoxication domestique au CO signalées au système de surveillance entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2010 dans la région Nord-Pas-de-Calais

Les combustibles en cause dans les intoxications au CO survenues dans l'habitat au cours de la seconde partie de la saison de chauffe dans le Nord-Pas-de-Calais, sont pour la majorité le gaz de réseau (51 %) et dans une moindre mesure le charbon (24 %) alors qu'au début de la saison de chauffe dans le Nord-Pas-de-Calais, le charbon était majoritairement impliqué (voir bulletin précédent : http://www.invs.sante.fr/regions/nord/pe_nord_npdc_230310.pdf). Le gaz en bouteille et le pétrole représentent respectivement 9 % et 12 % des combustibles impliqués.

| Signalements au CAP-TV |

| Tableau 3 |

Nombre d'affaires signalées par les déclarants (01/01/2010 au 31/03/2010)

Déclarants	Nb d'affaires signalées*
Sdis	56
Services d'urgences	14
SAMU	1
Service de médecine hyperbare	16
Autres déclarants	6
Inconnu	3

* une affaire peut faire l'objet d'une déclaration par plusieurs partenaires de la surveillance

La majorité des affaires (60 %) est déclarée par les services départementaux d'incendie et de secours (Sdis). Cependant, pour que le dispositif de surveillance soit pleinement efficace, il est nécessaire que les différents intervenants de la prise en charge des victimes signalent au CAP les cas d'intoxication.

Quelques chiffres à retenir

Saison de chauffe 2009-2010 (1^{er} septembre au 31 mars 2010)

Nord-Pas-de-Calais

Signalements

169

Personnes impliquées

598

Dirigées caisson

85

Décès

3

Equipe de la Cire Nord

Coordonnateur
Dr Pascal Chaud

Epidémiologistes
Sylvie Haeghebaert
Christophe Heyman
Sophie Moreau
Bakhao Ndiaye
Hélène Prouvost
Caroline Vanbockstaël
Magali Lainé
Guillaume Spaccaferri
Marc Ruello
Jonathan Giovannelli

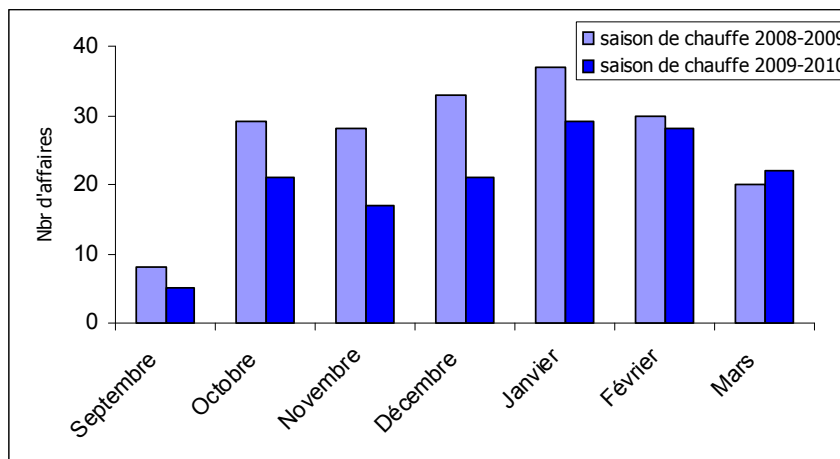
Secrétariat
Véronique Allard
Grégory Bargibant

Directeur de la publication :
Dr Françoise Weber,
Directrice Générale de l'InVS

Diffusion
Cire Nord
62, Bd de Belfort
BP 605
59024 LILLE Cedex
Tél. : 03 20 62 66 57
Fax : 03 20 86 02 38
Astreinte: 06 72 00 08 97
Mail :
ARS-NPDC-CIRE@ars.sante.fr

| Figure 3 |

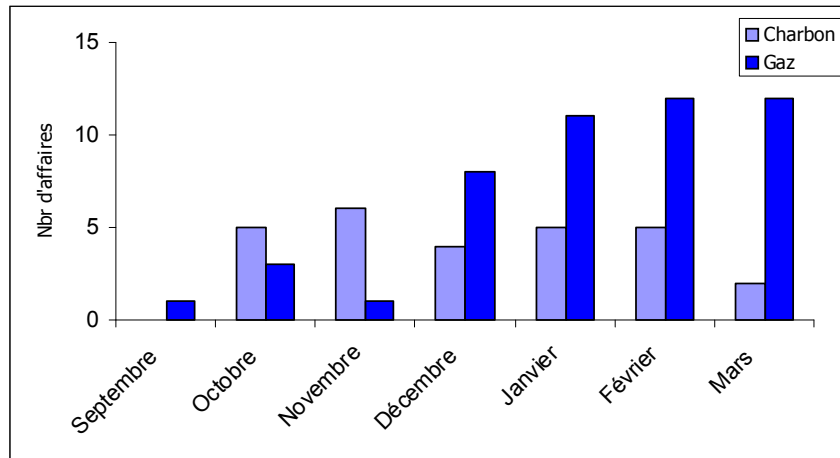
Comparaison de la répartition mensuelle du nombre d'affaires d'intoxication domestique au CO signalées au système de surveillance entre le 1^{er} septembre et le 31 mars (saison de chauffe 2008-2009 et 2009-2010)



Le nombre d'affaires d'intoxication survenues dans un logement est en baisse pour la saison de chauffe 2009-2010 par rapport à la saison de chauffe 2008-2009. La tendance observée est cependant la même pour les deux saisons où on observe une forte augmentation au début de la saison de chauffe et un pic en janvier au moment des périodes de grand froid.

| Figure 4 |

Répartition, selon le combustible charbon ou gaz, du nombre d'affaires d'intoxication domestique au CO signalées au système de surveillance entre le 1^{er} septembre 2009 et le 31 mars 2010 dans le département du Nord*



* données 2009 non disponibles à ce jour pour le Pas-de-Calais

Dans le département du Nord, les intoxications dues au charbon sont majoritaires en début de saison de chauffe. Les conditions météorologiques qui prédominent à cette période (humidité, brouillard, vent faible) et/ou un défaut d'entretien au moment de la remise en fonctionnement des appareils peuvent en être à l'origine. A partir de décembre, les intoxications dues au gaz deviennent majoritaires et correspondent à l'entrée en hiver avec des températures basses. L'hypothèse d'une intoxication liée au non respect des consignes d'utilisation de l'appareil et au calfeutrage des bouches d'aération peut être envisagée.

| Dispositif de pré-alerte météo |

Une alerte météo a été lancée le 9 et 10 décembre 2009 par la direction interrégionale Nord pour une situation favorable aux pics d'intoxications au monoxyde de carbone. Le déclenchement de l'alerte au niveau 2 n'a pas été suivi d'une augmentation des intoxications sur ces deux jours là. C'est la seule alerte lancée lors de la saison de chauffe 2009-2010.

| Remerciement à nos partenaires |

Aux services santé environnement de l'ARS, aux SCHS de Cambrai, Croix, Denain, Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing Valenciennes Boulogne et Calais, au centre antipoison de Lille, aux services hospitaliers (Samu, urgences, services d'hospitalisations), aux Services départementaux d'incendie et de secours du Nord et du Pas-de-Calais, à la Direction Interrégionale Nord.